



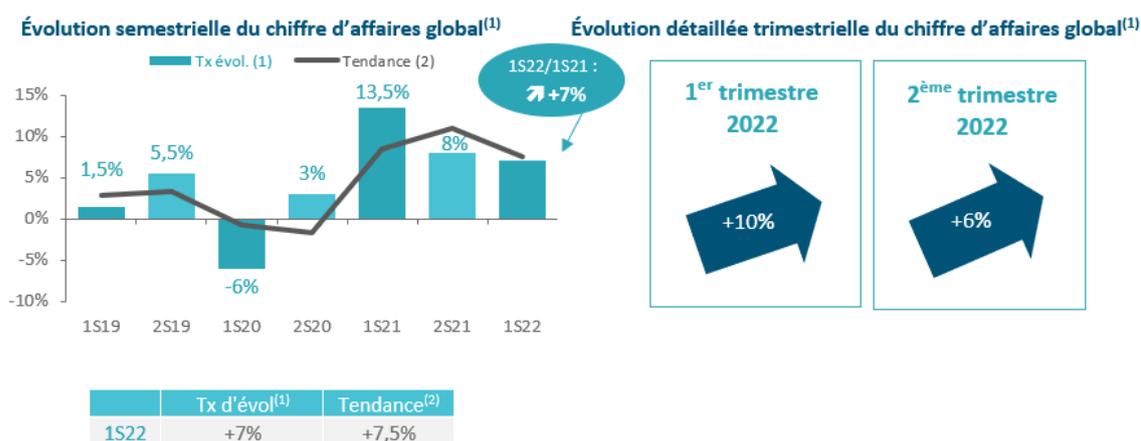
Baromètre Unep - VAL'HOR - Agrica des entreprises du paysage / 1<sup>er</sup> semestre 2022

## Activité des entreprises du paysage : Nouveau semestre de croissance malgré les tensions inflationnistes

Paris le 5 septembre 2022 – L'Union Nationale des Entreprises du Paysage ([Unep](#)), avec le soutien du groupe [Agrica](#) et l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage ([VAL'HOR](#)), dévoile les performances économiques de la filière du paysage du 1<sup>er</sup> semestre 2022. La croissance de l'activité de la branche demeure solide, malgré un rythme qui ralentit : après une progression de 8 % au dernier semestre 2021, la hausse s'établit à + 7 %<sup>1</sup> sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022. Cette performance, portée par un 1<sup>er</sup> trimestre très énergique (10 % contre 6 % au 2<sup>e</sup> trimestre), illustre une nouvelle fois une dynamique économique au long cours, avec des effets visibles sur l'emploi : les entreprises du paysage créent des emplois depuis sept semestres consécutifs.

Pour autant, l'inflation très élevée subie depuis le début de l'année vient mécaniquement atténuer cette performance économique et inquiète les entrepreneurs pour l'avenir.

### Une croissance de fond qui résiste aux crises



Conséquences d'un début d'année marqué par un conflit géopolitique majeur et une situation sanitaire toujours instable, [les prix et la disponibilité des matières premières et des matériaux](#) sont sous tension. Malgré ce contexte, l'activité des entreprises du paysage en ce début d'année est toujours bien orientée : + 7 % sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022 (+ 10 % sur le 1<sup>er</sup> trimestre et + 6 % sur le 2<sup>e</sup>). Cela fait suite à une augmentation du chiffre d'affaires de 8 % au semestre précédent.

<sup>1</sup> L'étude est réalisée en euros courants, l'inflation n'est donc pas prise en compte

Le marché des **professionnels privés** (+ 9,5 % sur le semestre, et + 10 % sur un an) mène cette dynamique, suivi par celui des **particuliers** (+ 7 % sur le semestre et + 8 % sur un an). La croissance demeure plus modérée pour les marchés **publics** : + 4 % par rapport au semestre précédent, et + 3,5 % sur 12 mois glissants.

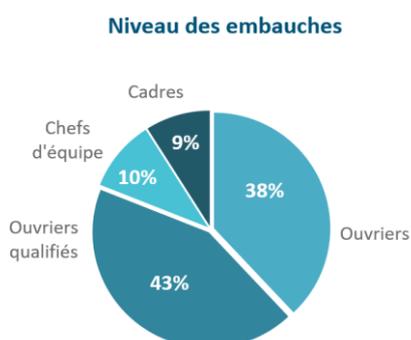
En termes de type d'intervention, comme en 2021, la **création** de jardins et d'espaces verts (+ 7,5 %) connaît une croissance légèrement plus forte que **l'entretien** (+ 6,5 %). Cette tendance se constate depuis 2019, traduisant le besoin de créer plus de nouveaux espaces végétalisés.

« La croissance du chiffre d'affaires du paysage s'explique principalement par une demande qui continue d'augmenter : le développement des jardins et espaces verts est une nécessité environnementale, pour atténuer les effets du changement climatique, et sociétale, pour améliorer la qualité de vie de tous. Elle s'explique également par la forte inflation que nous subissons et qui semble s'installer durablement. Notre secteur se porte bien : gageons que cette inflation ne viendra pas entacher cette dynamique positive. Car la technicité et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des aménagements paysagers de qualité augmentent sans cesse et cette valeur ajoutée doit également être davantage valorisée dans nos coûts de production. » commente **Raphaël Hérody, président de la commission économique de l'Unep**.

## Le paysage, créateur d'emplois qualifiés

Les entreprises du paysage recrutent, et ce malgré les crises consécutives (sanitaires ou économiques) de ces dernières années. Après un pic en fin d'année 2021 (17 %), le taux d'embauche<sup>2</sup> s'établit à 12 % sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2022. Dans le même temps, le taux de départ<sup>3</sup> diminue à 7 % ce qui permet au solde de l'emploi de rester nettement positif (+ 5 points) en ce début d'année. **Le secteur crée ainsi de l'emploi sans discontinuer depuis maintenant sept semestres consécutifs.**

Sur ce 1<sup>er</sup> semestre 2022, les embauches se font majoritairement en CDI (61 %) suivies par les CDD (30 %) et les contrats d'apprentissage et d'alternance (9 %, ce qui s'explique par la saisonnalité de ce type de contrat). **Le taux de CDI est le plus élevé depuis la création de ce baromètre** en 2006, démontrant la volonté des entreprises d'être plus attractives.



Autre tendance observée, le paysage recrute des profils de plus en plus qualifiés : à six mois d'intervalle, les embauches des ouvriers ont nettement diminué (- 21 points), tandis que celles des ouvriers qualifiés ont progressé de 13 points. **Les cadres sont également plus concernés par les embauches au cours de ce semestre** (9 % contre 3 % le semestre dernier).

Le pourcentage d'entreprises ayant cherché à embaucher sans y parvenir recule pour la première fois depuis 2020 mais reste à un niveau très élevé : 53 %.

## Le risque d'un horizon qui peut s'assombrir

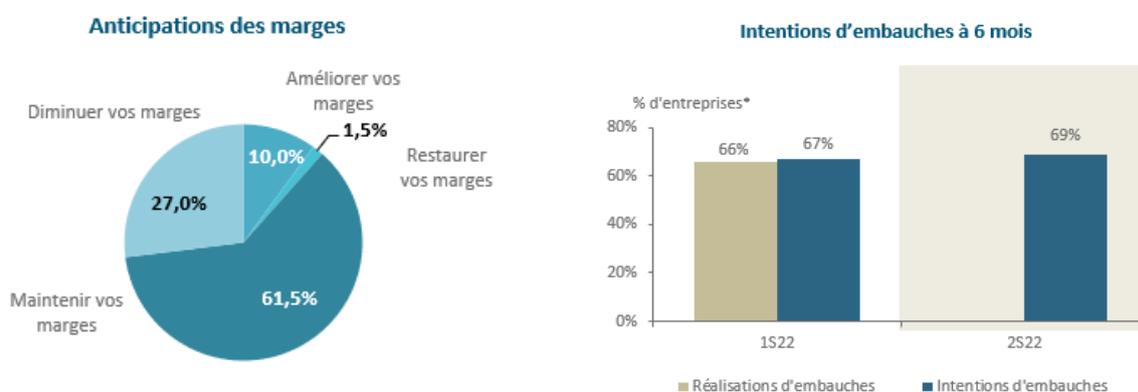
Selon les tendances observées, le chiffre d'affaires des professionnels du paysage devrait continuer à progresser au 2<sup>nd</sup> semestre 2022 (+ 5 %), dans la trajectoire des années précédentes, et toujours porté par le marché des particuliers et des professionnels privés.

<sup>2</sup> Taux d'embauche : nombre d'embauches / nombre de salariés présents au 31/12 de chaque année

<sup>3</sup> Taux de départ : nombre de départ / nombre de salariés présents au 31/12 de chaque année

Toutefois, le contexte économique difficile que traversent de nombreuses filières devrait avoir un impact direct sur les marges des entreprises du paysage : **la part des entrepreneurs anticipant une chute de leurs marges grimpe de 18 points** (27 % début 2022, contre 9 % fin 2021). La part des entreprises qui prévoient de maintenir leur marge chute quant à elle de plus de 13 points, passant de 75 % à 61,5 % en un semestre.

Côté emplois, les besoins sont toujours réels pour accompagner la croissance d'activité actuelle et à venir : **7 entreprises sur 10 (69 %) ont l'intention d'embaucher dans les 6 mois à venir**, soit 3 points de plus que les intentions du semestre précédent. Dans leurs anticipations, elles continuent de rechercher davantage de personnel qualifié (15 % de cadres et 39 % d'ouvriers qualifiés).



La filière crée de l'emploi depuis plusieurs années sans interruption, mais doit faire face à un manque de main d'œuvre chronique, qui pèse sur l'optimisme des chefs d'entreprise. Les **difficultés d'embauche** demeurent en tête des préoccupations des entreprises du paysage depuis quelques semestres.

Sans surprise, le conflit géopolitique et la période inflationniste renforcent également le pessimisme des chefs d'entreprise, inquiets de **l'inflation** et de la **hausse des prix généralisée** (entrée dans le top 10) ainsi que des problèmes **d'approvisionnement** (3<sup>e</sup> place). A moyen terme, les mauvaises prévisions du secteur du BTP ainsi que la diminution du nombre de permis de construire auront sans aucun doute un impact négatif sur leur activité.

**Laurent Bizot, président de l'Unep**, déclare : « *Notre croissance est une nouvelle fois au-dessus de la moyenne, démontrant l'engouement des Français pour les jardins et les espaces verts. Les métiers du vivant et du végétal sont en première ligne dans les nombreux combats menés contre les effets du dérèglement climatique, et l'Unep n'a de cesse de promouvoir ce savoir-faire, riche et indispensable. Ce travail de pédagogie doit atteindre en priorité les villes, que les épisodes répétés de canicule fragilisent et que le végétal peut atténuer. Les particuliers ont également besoin d'être accompagnés dans les transitions à l'œuvre, qui ne sont pas simples à aborder, comme la nouvelle étape du zéro phyto dans leur jardin. Nous devons également collectivement rencontrer les plus jeunes et les personnes cherchant un métier porteur de sens, pour aider à créer de nouvelles vocations. Les perspectives sont positives, malgré un contexte compliqué ; le paysage, le végétal, les espaces verts ne sont ni superflus, ni accessoires, ni vains. Ils sont au contraire riches de solutions, de projets, de moyens d'expression au service de tous, du bien-être et de l'environnement. Notre dynamique économique et notre capacité à mener des transitions de fond le prouvent une nouvelle fois.* »

# LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR <sup>(1)</sup>

**Croissance**  
S1 2022 / S1 2021 : + 7 %

**Taux d'embauche**  
du S1 2022 <sup>(2)</sup> : 12 %  
- 5 points en un semestre

**Nature des embauches**  
au S1 2022

Marché des particuliers : + 7 %  
Marchés privés : + 9,5 %  
Marchés publics : + 4 %

Entreprises souhaitant  
embaucher sans y parvenir : 53 %  
- 9 points en un semestre

CDI : 61 %  
CDD : 30 %  
Appr. / alternance : 9 %

Entreprises souhaitant embaucher  
dans les 6 mois : 69 %

(1) L'étude est réalisée en euros courants, l'inflation n'est donc pas prise en compte

(2) Taux d'embauche : nombre d'embauches / nombre de salariés présents au 31/12 de chaque année

(3) En % des entreprises concernées par l'emploi salarié

**Méthodologie :** Enquête réalisée par VAL'HOR pour le compte de l'Unep en juillet 2022 auprès de 350 paysagistes (100 entreprises de 5 salariés et moins, 150 entreprises de 6 à 19 salariés, 100 entreprises de plus de 20 salariés) ; les informations obtenues ont systématiquement fait l'objet de repondération adéquate sur la base de résultats établis par l'étude structurelle.



## À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



## À propos de VAL'HOR

VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 52 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 186 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP). L'interprofession VAL'HOR est dotée des missions suivantes : - la production de ressources pour la filière par les études, la prospective et l'innovation - la mise à disposition d'outils pour le développement économique des entreprises du végétal - le développement du marché des particuliers et du marché des donneurs d'ordre par la communication collective.

[www.valhor.fr](http://www.valhor.fr) #LeVegetalEstEssentiel



## À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 712 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1 million de cotisants dans 273 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

## CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 – [akaiava@hopscotch.fr](mailto:akaiava@hopscotch.fr)

Tina Meunier / 01 58 65 01 21 – [tmeunier@hopscotch.fr](mailto:tmeunier@hopscotch.fr)

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - [aselinger@unep-fr.org](mailto:aselinger@unep-fr.org)